

CR017

8 jours 56 heures

4 200 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Certificat Tutorat et transmission des compétences

COMPÉTENCES VISÉES

- **Définir** et présenter le cadre de la mission de tutorat, ainsi que les objectifs du parcours d'acquisition des compétences.
- **Comprendre** et intégrer le référentiel de compétences du diplôme préparé par l'alternant dans la mission de tutorat.
- **Préparer** la méthodologie d'acquisition des compétences en fonction du niveau de la personne à former.
- **Définir** et présenter les séquences de formations portées par le parcours des compétences.
- **Animer** et évaluer une séquence de formation sur un poste de travail ou dans une salle de formation.
- **Évaluer** les compétences acquises et suivre la progression professionnelle de l'alternant ou du salarié.

PUBLIC

- Toutes personnes appelées à exercer la fonction de maîtres d'apprentissage / tuteurs
- RH
- Managers

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par des professionnels de l'assurance, formateurs experts de l'Ifpass.

SESSION(S) 2020

PARIS

Du 14 septembre au 16 octobre

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Un certificat sera remis en cas de succès aux épreuves de validation

PROGRAMME

A. RÔLE ET RESPONSABILITÉ DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

1. Cadre réglementaire du contrat d'apprentissage
2. Fonction tutorale
3. Être tuteuré

B. TRANSMISSION DES COMPÉTENCES ET SAVOIRS

1. Compétences visées et objectifs intermédiaires
2. Progression envisagée
3. Évaluation de la progression

C. PROGRESSION PÉDAGOGIQUE ET MISSIONS CONFIEES EN ENTREPRISE

1. Utiliser les outils du CFA permettant d'évaluer la progression pédagogique et l'acquisition des compétences (NetPareo, Carnet de bord)
2. Faire le lien avec les situations professionnelles, s'interroger sur les écarts
3. Se rapprocher du RAP (référentiel d'activité professionnelle)